

droits d'inscription et de transcription hypothécaires sont réduits à 25 p. c.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre - signé par le ministre des finances,  
M. FRÈRE-ORDAN.

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des dotations est fixé, pour l'exercice 1861, à la somme de quatre millions cent quatre mille deux cent quatre-vingt-six francs soixante-quinze cent. (fr. 4,104,286-75), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre - signé par le ministre des finances,  
M. FRÈRE-ORDAN.

179. — 3 JUILLET 1860. — *Loi contenant le budget des dotations pour l'exercice 1861* (1). (Monit. du 8 juillet 1860.)

*Budget des dotations pour l'exercice 1861.*

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
Art. 1 <sup>er</sup> . Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la constitution, par la loi du 28 février 1832). . . . .	2,751,322 75	"	3,401,322 75
Art. 2. Dotation de l'héritier présomptif du roi (loi du 14 juin 1853). . . . .	500,000 "	"	
Art. 3. Dotation de S. A. R. le comte de Flandre.	150,000 "	"	
<b>CHAPITRE II.</b>			
Art. 4. Sénat. . . . .	40,000 "	"	40,000 "
<b>CHAPITRE III.</b>			
Art. 5. Chambre des représentants . . . . .	503,944 "	"	503,944 "
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>COUR DES COMPTES.</b>			
Art. 6. Traitement des membres de la cour. . . . .	58,000 "	"	159,020 "
Art. 7. Traitement du personnel des bureaux. . . . .	82,920 "	"	
Art. 8. Matériel et dépenses diverses. . . . .	16,900 "	"	
Art. 9. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. . . . .	1,200 "	"	
Total du budget des dotations. . . . . fr.	4,104,286 75	"	4,104,286 75

(1) Présentation à la chambre des représentants le 10 mars 1860. — Note préliminaire et texte de budget (*Annales*, p. 966). — Rapport le 27 mars, p. 1039. — Rapport sur le budget de la chambre des représentants pour l'exercice 1861, le 25 avril,

p. 1230. — Vote du budget de la chambre des représentants le 4 mai. — Discussion et adoption le 8 mai.

Rapport au sénat le 21 juin 1860. — Discussion le 22 et adoption le 23 juin.